

Programme d'accès aux technologies et aux communications

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2017-06-13

Type (s) de clientèle/Expertise

Le Programme d'accès aux technologies et aux communications (PATCom) vise, par l'utilisation d'aides technologiques, à compenser les incapacités des personnes âgées de 0 à 100 ans, présentant des difficultés au niveau de la communication orale et écrite ou présentant des difficultés en lien avec le contrôle de leur environnement.

Ces aides technologiques sont regroupées en six catégories :

- Les aides à la communication orale;
- Les aides de suppléance orale à la communication;
- Les aides à la communication écrite;
- Les contrôles de l'environnement;
- L'accès à l'ordinateur;
- La téléphonie adaptée.

Pour être référés au programme, les usagers doivent présenter :

- Une déficience physique;
- Un diagnostic de trouble envahissant du développement s'ils fréquentent une école spécialisée de la Montérégie ou s'ils sont âgés de 12 ans et suivis dans nos programmes.

Note : Les usagers présentant un profil de perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV) ne sont pas admissibles.

L'équipe du PATcom est composée d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, d'un éducateur spécialisé, d'un technicien en informatique, d'un coordonnateur clinique, d'une agente administrative et d'un chef de programme. La collaboration avec un mécanicien et un technicien en électronique est nécessaire dans plusieurs situations.

Pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle jeunesse et adulte, les intervenants sont dédiés à l'une ou l'autre de ces clientèles dans une perspective de développement de l'expertise. Les services sont principalement offerts au point de service de Saint-Hubert.

2. Collaborateurs - Partenaires

- Programme ministériel des aides technologiques à la communication (PMATCOM);
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- CISSSME;
- CISSSMC;
- CIUSSSE;
- CRDI;
- Clinique privée;
- Fondations.

3. Synthèse des services offerts

Le PATCom offre des services de nature spécialisée. Dans le cadre du programme ministériel des aides à la communication (PMATCOM), il agit présentement comme répondant régional partiel dans un mandat de recommandation et d'attribution d'aides technologiques.

L'équipe du PATCom travaille **toujours en partenariat** avec les intervenants référents pour apporter une expertise complémentaire.

Les services sont offerts selon 3 axes :

Services à la clientèle inscrite au programme :

- Évaluation sur la base des informations cliniques transmises par le référent et en partenariat à celui-ci;
- Essais et recommandations d'aides technologiques;
- Attribution / installation;
enseignement de l'utilisation de l'équipement à l'utilisateur et à ses proches;
- Suivi des équipements prêtés par le PMATCOM pour les usagers dont l'épisode de réadaptation est terminé.

Soutien aux partenaires :

- Le PATCom répond aux différents besoins de soutien des différents partenaires, en lien avec les aides technologiques (consultations téléphoniques, formations, etc.).

Prêt d'équipement :

Le PATCom offre aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie, un service de prêt d'équipement à court terme (3 semaines incluant le transport) pour procéder à des essais avec les usagers.

4. Perspective

- Maintenir et développer un niveau d'expertise en aides technologiques en Montérégie;
- Devenir pour la Montérégie un Centre ressource reconnu par le PMATCOM;
- Améliorer les délais d'accès pour la clientèle actuellement admissible;
- Élargir les critères d'accès pour toute la clientèle DI et TSA.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Guy Forcier, coordonnateur des programmes régionaux DP	2016-05-15
Révisé par	Fanny Guénette, adjointe à la direction	2017-06-13
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2017-06-13
Commentaires		